

# Conditions générales RCT Flex



## Qu'est-ce que le service "RCT Flex" ?

Remboursement de **90 %** de votre produit billetterie en cas d'annulation pour quelque raison que ce soit jusqu'à **1 jour (24 heures)** avant le début de votre événement (**hors prix du RCT Flex**)

- ✓ Aucune raison ni preuve à fournir
- ✓ Pour les abonnements, l'intégralité de vos billets sont admissibles
- ✓ Annulation en quelques clics
- ✓ Virement bancaire effectué dans les **48 heures**



## Vous ne bénéficierez pas du service dans les cas suivants :

- ✗ L'annulation de votre produit billetterie est effectuée **par l'organisateur de l'événement ou par une décision administrative et/ou disciplinaire.**
- ✗ L'annulation de votre produit billetterie est effectuée **moins de 1 jour (24 heures)** avant le début de l'événement.



## Comment utiliser le service RCT Flex ?

- 1 Renseigner le formulaire de remboursement [EmbedCover](#) **au moins 1 jour (24 heures)** avant le début de votre événement pour annuler votre produit billetterie
- 2 Le remboursement sera effectué par virement bancaire dans un délai de **48 heures**.

Nous avons résumé pour vous notre service RCT Flex de manière simple et claire.

Vous trouverez ci-dessous les conditions générales complètes du service.



## Article 1 – Définitions

### Vous

L'acheteur du produit billetterie.

### Produit billetterie

Un produit billetterie correspond à l'un des éléments suivants :

- Billet à l'unité
- Abonnement
- Pack de plusieurs billets
- Visite de stade

Le produit billetterie peut inclure de l'hospitalité et est également applicable au marché secondaire.

### RUGBY CLUB TOULONNAIS

SASP au capital de 10 605 900,18 €, immatriculée au RCS de Toulon sous le numéro 418 716 007, dont le siège social est situé 580 vieux chemin de Sainte Musse, 83100 Toulon (ci-après le « RCT »).

### EmbedCover

Société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 141 avenue de Wagram 75017 PARIS, qui fournit le « RCT Flex » service.

### RCT Flex

Ce service permet aux spectateurs d'annuler leur produit billetterie jusqu'à **1 jour (24 heures)** avant le début de l'événement, sans avoir à justifier d'un motif.

Il est précisé que le début de l'événement correspond à la date et l'heure du coup d'envoi du match.

*Par exemple, si votre réservation comprend un match, avec un coup d'envoi fixé le 30 mars à 20h45, vous serez en mesure d'annuler votre réservation de votre initiative jusqu'au 29 mars à 20h45. Toute annulation réalisée après le 29 mars à 20h45 ne pourra mettre en œuvre RCT Flex.*

## Article 2 – Que permet le RCT Flex ?

Si vous décidez d'annuler votre produit billetterie de votre propre initiative au moins **1 jour (24 heures)** avant le début de votre événement, vous serez remboursé à hauteur de 90 % du prix de votre produit billetterie.



En utilisant le RCT Flex, vous avez la possibilité d'annuler seulement une partie de votre produit billetterie si vous le désirez.

*Par exemple, dans le cas d'un abonnement ou d'un pack de billets, vous avez la possibilité d'annuler seulement un ou plusieurs des billets composant votre abonnement ou pack*

## Article 3 – Que ne permet pas le RCT Flex ?

**Le service RCT Flex ne peut pas être utilisé :**

- ✗ En cas d'annulation de votre fait et de votre ressort moins de **1 jour (24 heures)** avant le début de l'événement.
- ✗ En cas d'annulation de votre produit billetterie par l'organisateur de l'événement du fait d'une sanction administrative et/ou disciplinaire

## Article 4 – Coût du RCT Flex

Lors de votre achat d'un produit billetterie sur le site web du RCT, vous pouvez souscrire au service RCT Flex moyennant un supplément qui vous sera présenté au moment de l'achat.

Le coût du service RCT Flex n'est en aucun cas remboursable dans les cas prévus à **l'article 3 des présentes Conditions Générales**.

Dans le cas d'un produit billetterie de type abonnement, payable en plusieurs fois, le coût du service RCT Flex est payé dans sa totalité lors du premier versement.

Dans tous les autres cas, le coût du service RCT Flex est réglé au moment de l'achat du produit billetterie sur le site web du RCT.

## Article 5 – Utilisation du RCT Flex

Si vous annulez votre produit billetterie de votre propre initiative, EmbedCover vous remboursera **90 % de la valeur\* de votre produit billetterie dans les 2 jours ouvrables** suivant votre demande d'annulation, comme décrit ci-dessous.

\* : *Dans le cadre d'un abonnement, la valeur de remboursement d'un des billets composant l'abonnement est de :*

- Prix de l'abonnement / nombre de Billets de Championnat de France Top 14 de l'abonnement

Il est précisé que dans le cadre d'un abonnement, la valeur totale des remboursements est limitée à la valeur d'achat de cet abonnement.

Dans le cas d'un pack de billets, la valeur de remboursement d'un des billets correspond à la valeur de ce billet indiquée dans le pack.

Attention : dans le cas d'un remboursement pour un abonnement payable en plusieurs fois, le remboursement ne peut intervenir qu'après l'encaissement de la première échéance.

Pour être éligible au Service Flex, le produit billetterie ne peut excéder 5 000€.

Vous ne serez pas tenu de fournir de motif ou de preuve pour bénéficier du service Flex.

Le virement bancaire sera effectué en euros ( €). Dans le cadre d'un compte bancaire dans une monnaie autre que l'euro, le taux de change de votre banque sera appliqué.

EmbedCover peut décider de demander des documents supplémentaires si nécessaire, ou en cas de suspicion de fraude ou d'escroquerie ou dans le cadre de ses obligations de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme.



## Comment obtenir un remboursement ?

- 1 Renseigner le formulaire de remboursement au moins **1 jour (24 heures)** avant le début de votre événement pour annuler votre produit billetterie
- 2 Le remboursement sera effectué dans un délai de **48 heures**.

## Article 6 – Début et durée du RCT Flex

Le service RCT Flex prend effet dès la confirmation de l'achat du service RCT Flex, sous réserve du paiement intégral du prix de votre produit billetterie et du service RCT Flex.

Si le paiement intégral est refusé ou rejeté par la banque pour quelque raison que ce soit, le service RCT Flex ne prendra effet que lorsque le rejet sera régularisé.

Si vous êtes en situation d'impayé auprès de la billetterie, le service RCT Flex ne prendra effet que lorsque le rejet sera régularisé.

**Le service RCT Flex prend fin 1 jour (24 heures) avant le début de votre événement.**

## Article 7 – Exception au droit de rétractation

Vous reconnaissez être préalablement informé, par les présentes Conditions Générales de vente, que le droit de rétractation ne peut s'appliquer à RCT Flex, en vertu de l'article **L.221-28.1° du Code de la consommation**.

En effet, RCT Flex débute immédiatement après son achat et peut s'exécuter pleinement immédiatement et avant la fin du délai de rétractation, ne vous permettant donc pas d'en bénéficier.

Par conséquent, vous renoncez à votre droit de rétractation.

## Article 8 – Portée géographique du service RCT Flex

Le service RCT Flex est disponible pour toutes les produits billetteries proposées par RCT et pour l'ensemble de ses clients.

## Article 9 – Modalités de contact

En cas de difficulté survenant dans l'utilisation du service RCT Flex, vous pouvez nous contacter :

- ✓ **Par email :** [contact@embedcover.com](mailto:contact@embedcover.com)
- ✓ **Par courrier postal :** Embedcover – 141 avenue de Wagram 75017 Paris – France

Conformément aux dispositions du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges, nous adhérons au service du médiateur de la CMAP dont les coordonnées sont les suivantes :

**39 Avenue Franklin Delano Roosevelt, 75008 Paris – France**

En cas de réclamation non résolue amiablement par notre service client, le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

## Article 10 – Informations importantes

### Le service RCT Flex n'est pas une assurance

Le service RCT Flex vise à vous offrir la possibilité d'annuler votre commande de votre propre initiative, quelle qu'en soit la raison contrairement à un contrat d'assurance où un motif couvert est nécessaire.

## Article 11 – Données à caractère personnel

EmbedCover et RCT collectent et traitent vos données personnelles pour l'exécution de votre Service RCT Flex et les études statistiques.

Vous êtes expressément informé de l'existence et déclarez accepter le traitement de vos données personnelles dans le cadre des présentes conditions générales.

Le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour vous fournir le Service RCT Flex et pour gérer votre demande. Ces informations sont destinées exclusivement au RCT et à EmbedCover (et leurs mandataires) aux fins de la gestion du Service RCT Flex et, le cas échéant, aux Autorités de contrôle.

Vos données sont conservées jusqu'à cinq (5) ans après la fin du contrat RCT Flex. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression de vos données personnelles en envoyant un email à :

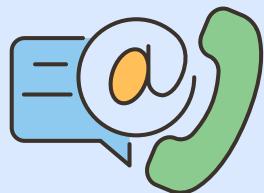
[privacy@embedcover.com](mailto:privacy@embedcover.com)

Toute déclaration fausse ou irrégulière pourra faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à prévenir ou identifier la fraude. Vous avez la faculté d'introduire une réclamation relative au traitement de vos données personnelles :

- ✓ Sur le site de la CNIL en remplissant un formulaire de plainte en ligne
- ✓ Par courrier postal : **CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07**

## Article 12 – Juridiction compétente

Le contrat est exclusivement régi par le droit français. Tout litige découlant de la conclusion, de l'exécution ou de l'interprétation de ce contrat relève de la compétence exclusive des tribunaux français.



### Comment nous contacter ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse mail suivante :  
[hello@embedcover.com](mailto:hello@embedcover.com)